

J.D. Hennar
Fin de Rin 1
1565 Vallon

Grand Conseil et l'état
Mr. Olivier CURRY
Président du grand
Conseil
1700 Fribourg

Monsieur,

suite à ma lettre
du 17.1.22 —

Vallon, 25.1.22

je vous annonce que j'ai reçu la réponse du jugement de votre justice fribourgeoise. Vous, qui nommez vos juges dans votre canton — je trouve inadmissible que les témoins (rapport du service des automobiles, agence du véhicule, témoin qui a vu couper le phare n'ont pas été entendus pour éclaircir cette affaire si simple. On voit que votre justice protège ce gasagiste, puisque le véhicule a été refusé au service des automobiles — et que vos juges trouvent que la facture est correcte — il a précisé dans sa facture qu'il a refait les freins et le reste ce qui est complètement faux —. Je vous demande que une expertise soit fait par une personne neutre qui pourra contrôler les pièces en disposition.

J'ai écrit à Guy Parmelin et la ministre de la justice — la réponse de Guy Parmelin reste confidentielle mais la ministre de justice m'a dit de m'adresser à vous — c'est vous qui nommez des juges — c'est une justice qui n'est pas supportable pour un citoyen honnête. Veuillez me fixer un rendez vous le plus vite possible, Mr. le ministre. Veuillez agréer, mes salutations, (Signature)

Jean Daniel Merinat
Fin de Rin 1
1565 Vallon

Grand Conseil d'Etat
Mr. Olivier Curti
Président du Grand
Conseil Etat de Fribourg
1700 Fribourg

Vallon, 17.1.22

Monsieur le Président,

Je vous informe que je me bats depuis plus
de deux ans à l'aide de mon avocat contre
un tel injustice de ce procureur qui
protège cet,
, Où va votre
justice ?

On a toutes les preuves à disposition de
la justice mais il ne veut rien faire.
Il indemnise par deux fois cet

J'ai envoyé un double à la ministre
de justice à Berne et à Guy Parmelin.

Le double que je vous envoie va paraître
avec fotos à l'appui et les écrits
de Mr. Moschini.

Veuillez, agréer, mes salutations

Jean Daniel Merinat,
Fin de Rin 1
1565 Vallon

